Image not found or type unknown

Demarches prefecture pour sans papier algérienne

Par **nana93**, le **05/09/2012** à **17:26**

Bonjour,

étant rentre régulièrement sur le sol français entant qu'étudiante algrienne en 2010 ,et après quelques malheureux circonstances je suis devenu comme on dit " sans papier" , je me suis mariée y a 3 jours avec un français de nationalité ,et donc mes questions sont :

es que je dois me déplacer a la préfecture, quelle seront les démarches ?!!!

un peu perdu quand même donc si il y a parmi vous qui pourrais éventuellement m' aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés